

Le livre équitable : un réel enjeu pour demain. Coéditions, cessions de droits et autres partenariats éditoriaux solidaires

**Atelier des Assises internationales de l'édition indépendante,
pour faire vivre et renforcer ensemble la bibliodiversité**

14 - 17 juin 2013 – Ouagadougou, Burkina Faso

Contexte

Les coéditions, pratiques au cœur de l'action et de la réflexion de l'Alliance depuis ses débuts, favorisent une meilleure diffusion des œuvres et des idées, tout en permettant une mutualisation des coûts entre éditeurs. Ces partenariats professionnels, basés sur la confiance et sur des méthodes collectives de travail, représentent par ailleurs un échange mutuel de savoir-faire.

Après 10 ans de pratiques et d'expériences, un bilan s'avérait ainsi nécessaire : **combien de projets de coéditions solidaires sont nés en une décennie, et dans combien de pays ? Quelles sont les retombées financières de ces projets ?**

À partir d'exemples concrets de projets de coéditions ([collection « Terres solidaires »](#), *À quand l'Afrique ?*, etc.), les participants ont réfléchi à la façon de **développer de nouveaux partenariats tout en renforçant la dimension collective des projets**. Ils ont aussi proposé des stratégies pour faciliter la coopération sur des projets de cessions de droits (Nord-Sud, et surtout Sud-Nord, et Sud-Sud). Ils ont par ailleurs évoqué les **perspectives offertes par le numérique pour les partenariats éditoriaux solidaires**. Dans un souci d'échanges de pratiques entre réseaux linguistiques, Guido INDIJ, représentant du réseau hispanophone de l'Alliance pour cet atelier, a partagé avec les participants les **réflexions et projets menés par les éditeurs latino-américains** depuis plusieurs années en termes de partenariats éditoriaux.

À partir de ces échanges, les participants ont dressé un **Guide des « bonnes » pratiques éditoriales** destiné à accompagner le logo « [Le livre équitable](#) » porté par l'Alliance.

Par ailleurs, et comme la plupart des coéditions et des traductions naissent lors de rencontres à dimension humaine, un temps a été consacré à une foire aux projets, un « **mini Francfort** ». Les projets issus de cette foire aux projets pourront être soutenus (logistiquement, juridiquement ou financièrement) par l'Alliance dans la période à venir.

Objectifs de l'atelier

- Dresser un bilan des partenariats éditoriaux (et particulièrement des coéditions) au sein de l'Alliance depuis 10 ans : perspectives et améliorations à apporter aux processus de coéditions ;
- Favoriser la mise en place de nouveaux projets éditoriaux solidaires ;
- Établir un Guide et/ou une charte des « bonnes » pratiques éditoriales accompagnant le logo « Le livre équitable » ;
- Renforcer et initier des partenariats interprofessionnels.

Ont participé à cet atelier :

Serge D. KOUAM, Presses universitaires d'Afrique (Cameroun)
Élisabeth DALDOUL, éditions elyzad (Tunisie)
Mical DREHI LOROUGNON et Thérèse KOUDOU, éditions edilis (Côte d'Ivoire)
Jutta HEPKE, éditions Vents d'ailleurs (France)
Guido INDIJ, la marca editora (Argentine)
Yasmin ISSAKA COUBAGEAT, Graines de pensées (Togo)
Jean-Jacques KOBENAN, Éburnie (Côte d'Ivoire)
Jean-Claude NABA, Sankofa & Gurli (Burkina Faso)
François NKEME, Ifrikiya (Cameroun)
Marie Michèle RAZAFINTSALAMA, Jeunes malgaches, Madagascar
Jean RICHARD, éditions d'en bas, Suisse
Rodney SAINT-ELOI, Mémoire d'encrier, Québec / Haïti
Amadou SIDIBÉ, Jamana (Mali)
Aliou SOW, éditions Ganndal (Guinée-Conakry)
Aurélié LATCHIMY, Centre national du Livre (France)
Clémence HEDDE, Alliance internationale des éditeurs indépendants
Laurence HUGUES, Alliance internationale des éditeurs indépendants

Avec les interventions de :

Moudjibath DAOUDA-KOUDJO, Planètes jeunes et enfants, Burkina Faso
Thierry MILLOGO, librairie Mercury, Burkina Faso – membre de l'Association internationale des libraires francophones

1/ Pourquoi faire des coéditions solidaires ? Quelques bonnes raisons...

À travers leurs échanges d'expériences et leurs pratiques, les éditeurs ont démontré l'intérêt, voire la nécessité dans certains cas, de développer les projets de coéditions solidaires... Nous présentons ici les raisons et objectifs évoqués par les éditeurs :

- Diversifier son catalogue et construire une politique de l'offre ;
- Défendre des auteurs et/ou des textes d'importance ; utiliser la coédition comme garantie de textes de qualité (plusieurs éditeurs s'engagent ensemble sur un même texte) ;
- Acquérir une notoriété et gagner en légitimité au niveau national, vis-à-vis des acteurs de la chaîne du livre notamment ; au niveau international, vis-à-vis des auteurs, des éditeurs étrangers, des institutions ;
- Mutualiser des coûts financiers (achat de droits d'auteur, traduction, cession de droits, impression, promotion...) ; prendre le risque de faire un projet qui aurait été plus difficile, voire impossible, à mener isolément ;
- Favoriser en particulier les traductions (les coéditions permettent de mutualiser les coûts de traduction, souvent trop chers pour un seul éditeur) ;
- Favoriser les projets en langues africaines : la coédition peut permettre des projets transfrontaliers dans une même langue africaine ;
- Rendre plus accessible le livre au lecteur (*via* un système de péréquation des prix de vente : partage équitable des coûts éditoriaux en fonction du prix de vente du livre dans chaque zone et affichage des prix en 4^e de couverture) ;
- Échanger des savoir-faire et des pratiques professionnelles ;
- « Décomplexer » et faciliter les relations Nord-Sud, mais aussi les relations entre éditeurs indépendants et éditeurs appartenant à des groupes ;
- Proposer des alternatives aux pratiques de don de livres, voire au don de livres lui-même (les structures de don de livres peuvent acheter des coéditions panafricaines plutôt que d'envoyer des ouvrages édités au Nord) ;
- Appartenir à un réseau d'éditeurs et renforcer les relations de confiance entre éditeurs à l'international.

2 / Premiers éléments pour le Guide des « bonnes » pratiques éditoriales

***Nota Bene :** Les recommandations, conseils et propositions présentés ci-dessous sont extraits des discussions et échanges entre les éditeurs durant l'atelier. Les éditeurs ont en effet passé en revue toutes les étapes d'un projet éditorial collectif, de la contractualisation avec l'auteur – ou le détenteur des droits de l'ouvrage – à sa parution. Les éditeurs ont ainsi soulevé les points forts et les points faibles de chacune des étapes (améliorations à apporter, techniques pour éviter certains écueils, propositions pour les projets futurs, etc.). Ces réflexions et échanges ont souvent été élargis à des problématiques plus globales, dépassant le cadre strict des coéditions solidaires mais étant néanmoins représentatives des pratiques des éditeurs. Le Guide est accompagné d'une boîte à outils, qui est en construction.*

Il est à noter que les éléments ci-dessous sont une première mouture du Guide, qui seront retravaillés, complétés et enrichis par les éditeurs ayant participé à l'atelier mais aussi par les éditeurs des autres réseaux linguistiques de l'Alliance. Ce que nous présentons ici est donc loin d'être exhaustif et définitif.

Spécificités des coéditions solidaires

Coédition	classique	solidaire
Processus décisionnel	vertical	horizontal
Compétences	solitaires	mutualisées
Clé de répartition des charges	égalité	équité
Prix public	libre	adapté

La répartition des tâches / l'organisation collective / la relation de confiance entre éditeurs

- Répartir de manière la plus solidaire possible les tâches entre les coéditeurs (trouver un équilibre pour que chaque éditeur soit partie prenante dans la coédition sans pour autant que le collectif alourdisse trop le processus de coédition) : par exemple, les propositions iconographiques peuvent être déléguées à l'éditeur en charge du maquettage ou faites collectivement – dans les deux cas, le contrat de coédition doit mentionner la clause choisie et l'engagement de chacun des coéditeurs ;
- Penser collectivement et bien en amont les opérations de promotion sur un projet de coédition, assurant sa visibilité et son succès en terme commercial – voir partie promotion ;
- Tenir ses engagements (calendrier de la coédition, clauses du contrat de coédition, paiement des factures, promotion de la coédition...);
- Se mettre d'accord sur un prix de vente juste : pour les coéditions du réseau francophone, le prix de vente est affiché en 4^e de couverture, garantissant un prix accessible et unique aux lecteurs. Ce prix est calculé de manière à ce que soit rémunéré le plus justement les différents maillons impliqués ;
- Ne pas mettre en péril un projet de coédition : les éditeurs mettant en péril un projet de coédition (impayés, retard sur les délais de réalisation de la coédition, non-respect des droits d'auteurs...) ne peuvent pas participer à de nouvelles coéditions tant que les antécédents ne sont pas réglés.

Les cessions de droits

Dans le cas de cessions de droits Nord-Sud – mais aussi dans la perspective de développer des cessions de droits Sud-Nord, il est nécessaire de changer les termes de l'échange pour briser la logique de « l'humanitaire » et être dans des rapports égalitaires de commerce.

Pour cela, les éditeurs du Sud ont tout intérêt à :

- Développer une présence professionnelle dans les salons et foires du livre ;
- Occuper l'espace médiatique, notamment la presse spécialisée ;
- Ne pas hésiter à aller rencontrer les interlocuteurs de *visu* ;
- Faire appel au fonds d'aide à la cession de droits Nord-Sud de l'Institut français ;
- Sensibiliser les éditeurs et les auteurs français aux cessions de droits et aux coéditions Nord-Sud et Sud-Nord – voir [l'Appel aux auteurs, aux éditeurs et aux institutions francophones pour une édition francophone solidaire](#), réalisé par l'Alliance notamment ;

- Constituer une liste des éditeurs du Sud présentant leur catalogue pour les marchés du Nord et pour développer les projets Sud-Sud (newsletter faite par Afrilivres par exemple) ;
- Mettre en place des formations spécifiques pour la cession de droits (ces formations peuvent être organisées par Afrilivres, à partir de l'expérience des éditeurs directement).

L'impression

- Étudier chaque coédition au cas par cas : il est nécessaire de mettre sur la balance les frais d'impression et les frais de transport et d'évaluer la solution la plus avantageuse – voir boîte à outils ;
- Expérimenter l'impression numérique : plusieurs éditeurs d'une même localité pourraient mutualiser la location d'un système d'impression numérique (voire une chaîne de façonnage permettant de faire du dos carré, des ouvrages cartonnés...) grâce à un principe de location de machines avec maintenance – négocier et faire du lobbying auprès d'entreprises spécialisées pour des implantations et des développements en Afrique ;
- Développer une réflexion et expérimenter l'impression à la demande (POD) : plusieurs éditeurs d'une même localité peuvent développer un système POD, en lien avec des libraires si possible, permettant d'éviter les frais de transport et favorisant les impressions locales. Ce système permet par ailleurs de mettre en place de nouvelles stratégies économiques pour des réimpressions, des rééditions...
- Prendre en compte les critères écologiques, éthiques, etc., en plus des critères financiers et qualitatifs : critères écologiques (impression sur papier recyclé ou empreinte écologique du transport), critères éthiques (conditions de travail des ouvriers dans les imprimeries en Chine par exemple), critères de qualité (adaptation de la qualité de la coédition en fonction des politiques éditoriales des coéditeurs).

Le transport

- Sensibiliser les autorités publiques pour mettre en place des tarifs préférentiels pour le transport du livre en Afrique ;
- Négocier avec les compagnies aériennes (Air ASKY par exemple), avec les postes, les compagnies de bus, etc. pour des tarifs préférentiels pour le livre en Afrique – voir boîte à outils.

La promotion / la diffusion

... auprès des libraires africains, pour favoriser et accroître la présence du livre africain dans les librairies africaines :

- Envoyer des mailings sur les nouveautés, des PLV ;
- Profiter des déplacements des auteurs pour organiser des rencontres et lectures dans les librairies ;
- Saisir l'opportunité de la Caravane du livre (AILF) pour faire connaître ses productions, pour organiser des animations ;
- Organiser des opérations commerciales entre éditeurs et libraires en langues nationales, avec le soutien d'ONG, ou par l'intermédiaire d'associations... ;

- Informer les relais en province à travers un catalogue collectif des livres africains (catalogue Afrilivres) qui pourrait être diffusé pendant la Caravane ;
- Mettre à jour des bases de données comme SudPlanète, la base de titres de la Caravane du livre, la base de données Electre pour les livres diffusés et distribués en France, les listes bibliographiques comme *Takam Tikou*, etc. ;
- Mutualiser les bases de données : la base Afrilivres pourrait dans un premier temps être diffusée davantage auprès des libraires.

... auprès de collectifs de libraires comme l'AILF :

- Accompagner la réflexion des librairies formelles pour travailler avec les librairies informelles (librairies du poteau, librairies du soleil), l'objectif étant de créer un cadre formel et structuré de la chaîne du livre et de lutter contre la piraterie organisée à grande échelle. Cette démarche pourrait être officialisée par les politiques nationales du livre dans les pays ;
- Créer, à termes, des alliances avec les libraires informels : ces derniers peuvent servir de relais en région (*via* un compagnonnage des libraires formels) et/ou mettre en place un réseau d'« entrepreneurs » prenant en compte l'économie informelle, et permettant à terme de comptabiliser et structurer cette économie parallèle.

... auprès des auteurs :

- Impliquer les auteurs dans la promotion des coéditions (Caravane du livre, invitations *via* les Instituts français, etc.).

Diversifier les stratégies commerciales

- Mettre en place des canaux de diffusion alternatifs (dans la mesure du possible en partenariat avec des librairies prêtes à mettre en place des opérations « hors les murs » pour attirer un autre public), en complément d'une diffusion en librairie : abonnements dans les écoles, dans les universités, auprès de clubs de lecture, accords passés par les CLAC, les services culturels, les centres d'alphabétisation ;
- Sensibiliser les enseignants et les professeurs : certains titres des coéditions pourraient être intégrés sur les listes des programmes scolaires ou sur les listes des réseaux de lecture publique – envisager cette possibilité en amont de la diffusion *via* les ministères, les associations des professeurs de français, etc. ;
- Faire de la veille sur les appels d'offre (Afrilivres, SudPlanète, communication entre éditeurs) pour une mise en commun des achats possibles au niveau des pouvoirs publics par exemple ;
- Organiser des co-distributions entre éditeurs, d'un pays à un autre, en fonction des opportunités

La communication sur les coéditions solidaires auprès des lecteurs

- Afficher les prix de vente en 4^e de couverture ;
- Rappeler au lecteur que le prix de vente réduit résulte de la coédition solidaire (logo « Le livre équitable » sur les coéditions et texte explicatif) ;
- Sensibiliser les lecteurs au phénomène de photocopillage et garantir l'authenticité du livre (avec un pictogramme spécifique ?).

La donne numérique : au-delà de la coédition, quelques conseils...

- Anticiper le plus en amont possible la donne numérique : la mise en page et mise en styles des fichiers doit être pensée en vue d'une conversion Epub. Un transfert de compétences peut être fait dans le cadre du Labo numérique, ou lors de rencontres en marge du Salon du livre de Paris par exemple (l'Alliance ou le CNL pourraient éventuellement accueillir les éditeurs pour deux journées d'échanges de compétences) ;
- Faire appel aux aides financières existantes pour la conversion de fichiers (CNL notamment, sachant que le Labo numérique de l'Alliance pourrait soutenir le montage des dossiers) ;
- Utiliser des outils numériques existants : Google feuillette, autres outils de valorisation des ouvrages (référence aux ateliers numériques organisés en 2010, 2011 – voir Labo numérique et boîte à outils) ;
- Poursuivre la politique de volontariats internationaux de l'OIF à destination des maisons d'édition africaines permettant à un volontaire de passer une année dans une maison d'édition en Afrique dans le but de développer la stratégie éditoriale de la maison ;
- Collaborer le plus possible avec les libraires pour penser les stratégies numériques.

Le principe de solidarité continue après la parution de la coédition

- En cas de rupture de stock, pouvoir demander aux partenaires un réapprovisionnement ;
- Ne pas hésiter à solliciter l'éditeur détenteur des droits pour une nouvelle cession de droits en faisant appel aux programmes d'aide existants garantissant un prix de vente le plus accessible possible.

3/ La boîte à outils pour les coéditions francophones

Pour accompagner le Guide des « bonnes » pratiques, une boîte à outils est en cours de réalisation, permettant aux professionnels de puiser des exemples concrets et d'avoir des ressources utiles sur les points suivants :

- Aides et soutiens existants (CNL, Institut français, OIF, DDC, etc.) ;
- Contractualisation (modèles de contrat de cession de droits, de coédition, de traduction – prenant en compte la donne numérique...)
- Budget prévisionnel (exemples de budget prévisionnel avec zonage géographique, calcul du coût de revient unitaire, calcul du prix de vente...)
- Fiscalité dans les pays : taux de TVA des pays francophones, législations douanières, etc. (permettant une actualisation d'*Éditer dans l'espace francophone* de Luc Pinhas) ;
- Outils pour le partage des dossiers sur les plateformes numériques (Dropbox, We transfer, etc.) ;
- Base de données des sites de photographies (Magnum, Picture Tank, Afriphotos, etc.) ;
- Coéditions à l'heure du numérique (développer par exemple une section spécifique sur le Labo numérique de l'Alliance) ;
- Impression : devis types à partir de deux ouvrages référence dans plusieurs pays d'Afrique permettant de pouvoir comparer facilement les solutions les plus avantageuses en fonction des projets de coédition ;
- Transport : feuille de route sur les modalités de transport intra-africain et hors Afrique ;
- Promotion : outils numériques à disposition, base de données à compléter, revues spécialisées à contacter, etc.

4 / Synthèse des recommandations à destination des pouvoirs publics

À partir des propositions concrètes du Guide des « bonnes » pratiques éditoriales, une série de recommandations à destination des pouvoirs publics se dégage. Comme nous le disions précédemment, il s'agit ici des premières conclusions issues des ateliers, qui seront complétées et enrichies d'ici la rencontre de l'Alliance au Cap en 2014 – rencontre clôturant les Assises internationales de l'édition indépendante.

- Favoriser les éditeurs locaux dans le cadre des appels d'offre pour les marchés scolaires (faire valoir la préférence locale comme critère de choix, permettre la facilitation et le soutien pour le montage des dossiers, inciter les grands groupes étrangers à ce que des partenariats soient instaurés avec les professionnels locaux...);
- Inciter les opérateurs de don de livres à envoyer « moins mais mieux », en achetant des livres localement notamment, en privilégiant un principe de réciprocité dans les mécanismes de don, en prenant en compte les langues maternelles dans le don de livres, en développant la monétisation du don – voir les conclusions de l'atelier sur le don de livres organisé par l'Alliance en mars 2013 ;
- Développer le soutien à l'édition en langues africaines, pour que les éditeurs puissent proposer des livres de qualité et à coût abordable ; repérer et utiliser les outils numériques existants (autant pour la production et la conservation des ouvrages en langues africaines que pour leur promotion) ; collaborer étroitement avec les organes de presse en langues africaines, les bibliothèques et les librairies locales ;
- Sensibiliser les éditeurs et les auteurs français aux cessions de droits et aux coéditions Nord-Sud et Sud-Nord – voir l'Appel aux auteurs, aux éditeurs et aux institutions francophones pour une édition francophone solidaire¹ ;
- Créer, développer et pérenniser les fonds d'aide à la coédition et à la traduction (pouvant être inspirés des fonds existants de l'Institut français ou du CNL...);
- Encourager et soutenir les formations professionnelles in situ, menées par des professionnels locaux favorisant ainsi l'échange de savoir-faire (en partenariat avec Afrilivres, le CAFED, les collectifs professionnels locaux...);
- Favoriser et soutenir l'implantation d'imprimeries numériques et d'imprimeries à la demande (POD) dans les pays d'Afrique (soutien direct qui peut être apporté à un collectif d'éditeurs pour l'achat d'une machine comprenant la formation du personnel et la maintenance) ;
- Mettre en place des tarifs préférentiels – voire une labellisation – pour le transport du livre en Afrique et hors Afrique via des accords avec les Postes, les compagnies de bus, les compagnies aériennes pour des tarifs adaptés ;
- Faciliter et soutenir les opérations de promotion des coéditions (invitations d'auteurs, relais dans les médias, organisation de journées littéraires...);
- Accompagner et développer une politique numérique adaptée aux contextes locaux, aux attentes et besoins des professionnels du livre en Afrique ;
- Renforcer et encourager la création de collectifs nationaux d'éditeurs ;
- Dialoguer avec les collectifs professionnels et les professionnels dans les pays pour recenser leurs besoins, leurs attentes et développer avec eux une politique nationale du livre réaliste et pérenne ;

¹ Lien : http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Appel_aux_auteurs_aux_editeurs_et_aux_institutions_francophones.pdf

- Faire dialoguer, voire mutualiser les ressources des associations professionnelles œuvrant pour le livre à l'international ; organiser des rencontres entre ces associations pour dégager des pistes d'actions communes, cohérentes et pérennes.

Suites à donner

1/ Finalisation du Guide des « bonnes » pratiques éditoriales => relecture par les participants de l'atelier de Ouagadougou, puis traduction et envoi dans les autres réseaux pour enrichissement et adaptation en fonction des zones géographiques et linguistiques => automne 2013

2/ Réalisation du compte-rendu de l'atelier – verbatim => 2014

3 / Suivi des projets de cessions de droits, coéditions, traductions ayant émergés durant la Foire aux projets => 2013 et 2014

4/ Validation du Guide et de la boîte à outils par les éditeurs et recommandations à destination des pouvoirs publics => rencontre du Cap, 2014



www.alliance-editeurs.org